
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 16/3 (1989)

DOI: 10.11588/fr.1989.3.53787

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Die französische Deutschlandpolitik zwischen 1945 und 1949. Ergebnisse eines Kolloquiums des Institut Français de Stuttgart und des Deutsch-Französischen Instituts, Ludwigsburg, das am 16.-17. Januar 1986 im Institut Français de Stuttgart stattgefunden hat, hg. vom Institut Français de Stuttgart, Tübingen (Attempo Verlag) 1987, 171 p.

Le colloque qui fait l'objet de ce volume, s'est tenu les 16 et 17 janvier 1986 à Stuttgart. Il a rassemblé des universitaires français et allemands en présence de deux anciens membres éminents de l'administration française de la zone occupée, René CHEVAL, décédé depuis, et Joseph ROVAN. Peut-être l'importance des témoignages vécus a-t-il influencé les débats qui font une part plus large aux problèmes de la zone d'occupation qu'à la politique allemande de la France dans son ensemble.

Pour Madame Renata FRITSCH-BOURNAZEL (Le tournant dans la politique française d'après guerre, 1945-1949) la date du 10 avril 1947 (C. M. A. E. [IV] à Moscou) est particulièrement importante: elle marque une cassure définitive entre l'Est et l'Ouest et la fin des illusions sur les possibilités d'une politique française de conciliation entre les deux »blocs«. Le sentiment d'un »danger allemand« s'efface devant un péril soviétique dont on prend conscience.

Rainer HUDEMANN (Problèmes fondamentaux de l'occupation française) a souligné que, dès le début de l'occupation française (par exemple dans les premières directives du Comité international des Affaires allemandes et autrichiennes) un souci de »rééducation démocratique« s'est exprimé à côté des objectifs prioritaires de sécurité et de récupération économique. Compatible avec le désir de sécurité, la démocratisation est compromise par la politique de récupération. Le professeur HUDEMANN relativise »la politique d'obstruction« menée au Conseil de Contrôle interallié de Berlin par le représentant français et en montre les limites.

Intervenant dans la discussion de ces très intéressants exposés, Joseph ROVAN souligne que le gouvernement du général de Gaulle a perçu la menace soviétique avant le gouvernement américain. En fait, dès le retour de Moscou en décembre 1944, le Général confie à Jean Laloy en parlant des Soviétiques: »Nous les avons sur le dos pour cent ans, ces gens-là«¹. Et il est sans illusion sur le P. C. F. que les circonstances l'ont amené à associer au gouvernement.

Avant le »tournant« de 1947 dans la politique allemande de la France, n'y en a-t-il pas eu d'autres? Madame FRITSCH-BOURNAZEL a cité la lettre du 15 octobre 1945 du général de Gaulle au général Koenig (p. 14) qui montre qu'à cette date il a fort bien compris que les projets concernant l'Allemagne exprimés en septembre au C. M. A. E. de Londres sont irrémédiablement voués à l'échec. Bidault le sait, et il ne s'en cachera pas, en 1946, devant James Byrnes et l'ambassadeur Caffery et même devant la Commission des Affaires étrangères. Les voyages du Général en zone occupée de l'automne 1945 paraissent annoncer une nouvelle politique: celle, sans doute, des »Etats historiques« à la consistance desquels il continuera à croire longtemps, repoussant tout avis contraire. Mais le tracé même de la Z. O. F. est contraire à ces vues, qui ne reposent plus d'ailleurs sur aucune réalité. Peut-être ne s'agissait-il chez le Général que d'une idée de »la France seule avec sa zone«².

Est-ce cette politique qui se réalise après son départ, lorsque les autorités d'occupation renoncent à diviser le Land Rhéno-Palatin, ou s'agit-il d'un nouveau tournant, d'une réponse à la création britannique du Land Rhéno-Westphalien?

Mais le plan français présenté au C. M. A. E. continue jusqu'en 1947 à être la doctrine officielle du gouvernement: il est un des rares ciments du tripartisme et plus tard une protection contre les surenchères nationalistes du R. P. F. et du P. C. F. Alors qu'il ne trompe plus personne à l'étranger, il maintient une grande partie de l'opinion publique française dans l'illusion, même après que James Byrnes, le 6 septembre 1946 à Stuttgart ait annoncé clairement la solution finale avec sa provisoire fiche de consolation sarroise. Le réveil, en 1948, sera dur, et Bidault en sera la victime.

1 JEAN LALOY, A Moscou avec Staline et de Gaulle, dans: Revue des Etudes slaves, 1982, N° 1-2

2 F.R.U.S., 1946, vol. II, p. 205 et vol. V, p. 597.

Le péril soviétique n'a pas occulté complètement l'idée d'un danger allemand. Ils coexistent encore en 1949 dans l'esprit de Robert Schuman, opposé jusqu'à sa mort au réarmement de l'Allemagne. Ils se cumulent au moins jusqu'au blocus de Berlin dans un « complexe de Rapallo » (qu'il conviendrait mieux d'appeler le « complexe de Tauroggen », mais ce nom ne dit plus rien aux Français) : au péril soviétique s'ajouterait celui d'une Allemagne unifiée par l'U. R. S. S., après l'évacuation prochaine de l'Allemagne par les Américains à laquelle on croit encore en 1945 et 1946. (Le général de Gaulle semble y avoir cru toute sa vie).

Le souci de sécurité et le désir de compensation financière et économique des pertes subies sont des objectifs légitimes, mais aussi contradictoires entre eux que la démocratisation l'est avec eux : la sécurité, telle qu'elle est comprise en 1945 suppose une Allemagne faible et divisée : le paiement de réparations exige une Allemagne forte et unie au moins au point de vue économique. Un autre objectif que l'on oublie aujourd'hui trop souvent (on en a peu parlé à Stuttgart) était celui d'obtenir du charbon, indispensable à la fois à la France, non seulement pour les besoins de la population, mais aussi pour l'exécution du plan Monnet, et à l'Allemagne pour un minimum de relèvement économique.

Comment, dans ces conditions, l'administration de la zone française n'aurait-elle pas, par ses contrastes, reflété la diversité des objectifs qui se révèle déjà dans les « directives » du 19 juillet 1945 rédigées par Berthelot (p. 147) ? A ces contradictions fondamentales s'ajoutent sans doute les oppositions politiques, les défauts structurels : l'opposition des cabinets du général Koenig et de l'administrateur général Laffon signalée par M. ROVAN, le gigantisme du « Cabinet civil », l'insuffisante discipline qui fait que l'expérience vécue par les Allemands des différents districts (Kreise) varie beaucoup suivant le caractère du commandant local, le tout couronné en principe par un Comité interministériel dont M. POIDEVIN a exposé les faiblesses et l'autorité vacillante.

Les administrateurs français n'avaient été que très sommairement préparés à leur tâche : c'est ce qu'a dit M. Jérôme VAILLANT, et cela n'est guère contestable. M. PFETSCH, professeur à l'Université de Heidelberg, assure que les Américains n'étaient pas mieux préparés, les hommes du State Department ayant été exclus par le War Office et le général Clay (p. 151). Mais l'A.M.G.O.T. ne dépendait que du War Office : et c'est une dépêche Reuter annonçant sa formation qui inquiète le général de Gaulle dès le 6 juin 1942 au point qu'il en fait communication à l'ambassadeur soviétique à Londres lors de son étrange démarche du même jour³. Peut-être les Américains n'ont-ils pas utilisé les cadres formés à grands frais : cela s'est vu de tout temps et dans beaucoup de pays, mais il faudrait s'en assurer : car de 1942 à 1945, il y avait eu tout le temps nécessaire pour obtenir des cadres américains compétents.

Ce cas montre l'utilité des comparaisons entre zones soulignées par M. PFETSCH (p. 154), qui ne s'oppose nullement d'ailleurs à l'intérêt des recherches spécialisées défendues par le professeur HUDEMANN (p. 155) à la suite de l'exposé de Madame LUDMANN-OBIER sur le régime appliqué à l'industrie chimique en zone française (essentiellement à Ludwigshafen). Il est marqué par des démontages qui ont peu profité à la France, mais aussi par une collaboration technique qui a laissé quelques fruits pour l'avenir.

Sur la politique française à l'égard des partis, dans le Land Rhéno-Palatin, Katrin KUSCH a signalé ses particularités : cantonnement des partis dans chaque Land, interdiction, vite contournée, des contacts avec les partis des autres zones, difficulté des rapports avec le S.P.D. Le professeur PFETSCH, sur la politique française à l'égard des constitutions des Länder expose la diversité des attitudes des autorités locales : guider les Länder vers une large autonomie (ce qui exclut l'uniformité des solutions) dans un esprit démocratique, tout en laissant aux intéressés la plus large liberté de décision compatible avec la sécurité française. C'est le problème de Wotan au II^e acte de la Walkyrie. Sur ce point, Georges Bidault a suivi l'esprit de

³ Sovietskoïe-frantsuskoïe otnochenia 1941-1945. Min. inn. diel. S.S.S.R., Polizdat, Moscou 1983 (2 vol.) - vol. II, N^o 27 et 28, p.p. 62 et 63.

la politique du général de Gaulle et c'est en ce sens qu'il préconise en juillet 1947, pour l'Allemagne de l'Ouest, un système confédéral très lâche.

Sur les aspects culturels, M. Jérôme VAILLANT, d'accord avec le professeur HUDEMANN, a montré que la politique suivie par le régime d'occupation n'avait pas pour but principal de faire passer l'amère pilule de l'exploitation économique de la zone; elle visait des objectifs plus élevés, limités par l'insuffisance des moyens. Madame MORITA-CLÉMENT a passé en revue les œuvres littéraires françaises inspirées par l'Allemagne de 1945 à 1949. Aucune n'égale »Siegfried et le Limousin« ou »Le silence de la mer«. On peut se demander parfois si les littérateurs des deux pays connaissent, en ce temps d'amitié, la même intensité d'échanges que dans la période de »l'ennemi héréditaire« d'avant 1914. Les débats ont évoqué l'inévitable personnalité de Raymond Schmittlein, sans beaucoup ajouter, toutefois, aux conclusions du colloque de Tübingen (19–20 septembre 1985) exposées par Franz Knipping et Jacques Le Rider (*Frankreichs Kulturpolitik in Deutschland [1945–1950]* Attempto Verlag, Tübingen, 1987⁴) et par un excellent article de Georges Cueur dans la »Revue d'histoire diplomatique« (*L'action culturelle de la France en Allemagne occupée 1945–1949*; R.H.D. N° I-2, 1987, pp. 7–60).

Henry ROLLET, La Celle Saint-Cloud

Stephan SCHÖLZEL, *Die Pressepolitik in der französischen Besatzungszone 1945–1949*, Mainz (v. Hase & Koehler) 1986, 321 p. (Veröffentlichungen der Kommission des Landtages für die Geschichte des Landes Rheinland-Pfalz, 8).

Dans la solide collection des »Veröffentlichungen der Kommission des Landtages für die Geschichte des Landes Rheinland-Pfalz«, est paru en 1986 un ouvrage de M. Stephan Schölzel sur la politique de la presse dans la zone d'occupation française entre 1945 et 1949. Rédigé dans un style clair et agréable, l'ouvrage vient combler une lacune souvent constatée dans la connaissance d'une question de première importance, et apporter une touche supplémentaire à un portrait de l'occupation française en Allemagne qui se dessine d'année en année grâce aux historiens. Mieux étudiée pour les autres zones d'occupation, la presse n'avait fait pour la zone française l'objet que de travaux limités à certains journaux ou à certaines régions (la Sarre). C'est le mérite de M. Schölzel que de reprendre la question d'ensemble, sans oublier les comparaisons avec les autres zones.

L'élément décisif de l'information de l'auteur – outre les journaux eux-mêmes et les archives allemandes, dont il souligne d'ailleurs la relative pauvreté sur le sujet – c'est la connaissance des archives de l'occupation française en Allemagne. M. Schölzel a utilisé en effet nombre de documents communiqués par les Archives diplomatiques françaises, contribuant ainsi au renouvellement des travaux anciens que permet aujourd'hui l'accès à ces sources. Ainsi est possible une intéressante mise en perspective du contrôle de la presse dans le cadre, plus large, des organes administratifs de l'occupation française en Allemagne. Un index des lieux, des personnes et des journaux vient compléter cet ouvrage bien structuré et le rendre plus maniable.

L'auteur retrace tout d'abord, dans une première grande partie, les étapes de la renaissance d'une presse allemande sous la tutelle française. La population occupée attendait assez impatiemment ses journaux, après l'effondrement de l'Allemagne et au milieu du désarroi qui l'avait accompagné. Les problèmes matériels furent, pour une fois, limités; c'est que les Français, qui jugeaient la matière stratégique, y restèrent toujours très attentifs, en particulier à l'approvisionnement en papier. Les agences allemandes du temps de guerre avaient naturelle-

4 Pour un compte rendu de ce ouvrage voir p. 289–292.